



**COUNCIL OF EUROPEAN MUNICIPALITIES AND REGIONS  
CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE**

## **Position du CCRE**

**Révision  
à mi-parcours  
de l'Agenda de Lisbonne  
- Communication  
pour le Conseil de printemps 2005 -**

**TRAVAILLONS ENSEMBLE  
POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI  
UN NOUVEL ELAN POUR  
LA STRATEGIE DE LISBONNE**

**Bruxelles, mars 2005**

## Prise de position du CCRE

### Révision à mi-parcours de l'Agenda de Lisbonne -Communication pour le Conseil de printemps 2005-

Travaillons ensemble  
pour la croissance et l'emploi  
Un nouvel élan pour la stratégie de Lisbonne

Communication de la  
Commission européenne COM (2005) 24

#### Résumé

Partenaire officiel reconnu du dialogue social sectoriel au niveau européen, représentant les intérêts des pouvoirs locaux et régionaux, le CCRE estime que les pouvoirs locaux ont un rôle crucial à jouer dans la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne et qu'ils peuvent contribuer activement au succès de la stratégie.

Le CCRE souhaite renforcer son engagement dans la mise en oeuvre de l'agenda de Lisbonne. Il recherche dans le même temps un engagement de la Commission européenne et des Etats membres à reconnaître pleinement le rôle que peuvent jouer les collectivités locales et régionales.

La Commission européenne pourrait inviter les Etats membres à ne pas impliquer seulement les partenaires sociaux et la société civile dans la préparation et la mise en oeuvre de leurs programmes nationaux sur la stratégie de Lisbonne, mais aussi les collectivités locales et régionales.

*Le **Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)** représente les intérêts des pouvoirs locaux et régionaux en Europe. Ses membres sont des associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux dans plus de 30 pays.*

## **1. Le rôle des pouvoirs locaux et régionaux dans la mise en oeuvre des objectifs de Lisbonne**

Ainsi qu'il est clairement exposé dans la communication de la Commission européenne sur la révision à mi-parcours de l'agenda de Lisbonne, la mise en place de partenariats efficaces, qui mobilisent le soutien et la participation des parties prenantes, est la clef du succès de la stratégie de Lisbonne. En tant que forme de gouvernance la plus proche des citoyens européens, les pouvoirs locaux et régionaux ont un rôle essentiel à jouer dans la communication des objectifs de l'agenda de Lisbonne.

Les collectivités locales et régionales sont aussi essentielles à la mise en oeuvre efficace des trois piliers de la stratégie de Lisbonne. En plus d'être de gros employeurs, elles ont un rôle clef à jouer dans la mise en oeuvre des politiques dans les domaines suivants:

- Développement économique
- Emploi
- Innovation
- Education et jeunesse
- Inclusion sociale et cohésion
- Développement durable de l'environnement

Elles sont aussi responsables de la mise en oeuvre des programmes des fonds structurels, qui représentent un instrument important pour susciter des retombées au niveau local et régional allant dans le sens des objectifs de Lisbonne.

## **2. La dimension locale et régionale de l'Agenda de Lisbonne**

Le CCRE accueille favorablement la recommandation de la Commission dans sa communication sur la révision à mi-parcours de l'agenda de Lisbonne, selon laquelle les Etats membres sont responsables de la réalisation de l'agenda de Lisbonne. Les Etats membres ont besoin de s'appropriier la stratégie et de mobiliser le soutien des parties prenantes à l'élaboration des agendas nationaux de Lisbonne.

L'importance du concept d'appropriation est l'un des messages clefs de la communication sur la révision à mi-parcours. Même si, comme mentionné ci-dessus, les collectivités locales et régionales contribuent à l'agenda de Lisbonne, le taux d'appropriation est faible. Pourtant, ce taux pourrait être augmenté, notamment par **l'introduction d'une ligne directrice spécifique au niveau local, ou d'un autre mécanisme de pilotage concret, dans le paquet de mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne**, afin de garantir la participation réelle des collectivités locales et régionales à la planification et la mise en oeuvre des programmes nationaux sur la stratégie de Lisbonne. Ceci pourrait fonctionner de manière similaire à la « ligne directrice pour l'emploi au niveau local », laquelle faisait partie de la stratégie pour l'emploi, et fournissait un cadre clair pour la participation des acteurs locaux et régionaux au processus.

## **3. Implication au niveau national**

Le CCRE exhorte les représentants des gouvernements responsables de la coordination de la stratégie de Lisbonne et de sa progression (« Monsieur » ou

« Madame » Lisbonne) à impliquer les parties prenantes à tous les échelons dans la mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne. Nous demandons instamment aux Etats membres d'entamer le plus tôt possible un dialogue avec les pouvoirs locaux à propos des actions qu'ils ont l'intention de mener dans le cadre des nouveaux Plans d'Action Nationaux sur la stratégie de Lisbonne et des stratégies nationales concernées.

Nous accueillons favorablement le document d'accompagnement<sup>1</sup> de la Commission qui souligne l'éventail des recommandations politiques couvertes par la stratégie de Lisbonne et souhaitons voir confirmé le rôle des pouvoirs locaux dans le développement d'actions pilotes décidées lors du Conseil de printemps. Ces actions sont susceptibles de couvrir des thèmes comprenant la formation tout au long de la vie, le vieillissement actif, les marchés publics, l'e-gouvernement, l'emploi et l'esprit d'entreprise dans les écoles.

Le CCRE accueille favorablement l'idée que les Etats membres soient instamment invités à présenter leurs programmes d'action nationaux sur la stratégie de Lisbonne à leurs Parlements nationaux avant de les adopter. Les pouvoirs locaux devraient être activement impliqués dans ce processus. Des informations complémentaires sont nécessaires sur les intentions de la Commission à développer la méthode ouverte de coordination. Ce processus ne doit pas être un processus imposé par le haut, mais devrait plutôt inclure les contributions de tous les échelons de gouvernement et des différents types d'acteurs. Grâce à une plus grande reconnaissance du rôle des collectivités locales dans ces initiatives, il existera un plus large sens de l'appropriation, qui à son tour contribuera à la mise en oeuvre de l'agenda de Lisbonne.

#### **4. L'équilibre entre les trois piliers (compétitivité économique, cohésion sociale et développement durable de l'environnement)**

Le CCRE souhaite souligner que la compétitivité et la croissance ne constituent qu'un pilier de l'agenda de Lisbonne. Une synergie est nécessaire entre la stratégie de Lisbonne redéfinie et les révisions de la Stratégie de Développement Durable et l'Agenda pour la Politique sociale de l'UE.

#### **5. Implication des partenaires sociaux**

Le CCRE, en sa qualité de partenaire reconnu du dialogue social sectoriel au niveau européen, représentant les intérêts des pouvoirs locaux et régionaux, souhaite participer au débat et apporter sa contribution au processus de l'agenda de Lisbonne. Le CCRE préparera des commentaires et des propositions complémentaires afin de montrer dans quelle mesure les collectivités locales et régionales peuvent aider à réaliser les objectifs identifiés.

Le CCRE organisera un Forum politique sur l'agenda de Lisbonne à l'automne 2005. Ce forum offrira une plateforme aux politiques locaux et régionaux en vue de contribuer au débat au niveau européen et montrer leur engagement à réaliser les objectifs.

---

<sup>1</sup> « Plan d'Action de Lisbonne intégrant le Programme sur la stratégie de Lisbonne de l'UE et les recommandations aux Etats membres d'actions à mener dans le cadre de leurs Programmes nationaux sur la stratégie de Lisbonne. » Document d'accompagnement de la Communication au Conseil européen de printemps 2005 (SEC(2005)192)